

Retraites :

Appel unitaire à l'université

Ensemble contre un recul de société

La journée d'action unitaire de grèves et de manifestation du mardi 7 septembre contre le projet de réforme des retraites a été marquée par un niveau inégalé de mobilisation (2,7 millions de manifestants dans toute la France). La grande majorité de salariés, de jeunes et de retraités désapprouve les projets gouvernementaux. Les annonces du président de la République refusant de revenir sur le fond de la réforme n'en modifient pas le caractère injuste et inacceptable.

Passer de 60 ans à 62 ans pour l'âge légal de départ à la retraite et de 65 à 67 ans pour l'arrêt de la décote va diminuer le niveau des pensions et augmenter le nombre de pré-retraités et retraités vivant sous le seuil de pauvreté. Cela va faire exploser le nombre de seniors au chômage et aggraver les déficits des comptes sociaux (ASSEDIC, RSA, ...). Le projet gouvernemental n'apporte aucune réponse sur les carrières qui commencent tard, nombreuses dans l'enseignement supérieur et la recherche, ni sur les années travaillées à l'étranger, spécifiques de nos métiers. Il augmente les inégalités à l'encontre des femmes et des emplois précaires. Il va obliger les collègues à rester plus longtemps en poste - y compris au-delà de 67 ans - alors que de nombreux jeunes vivent dans la précarité ou le chômage. Le gouvernement bafoue la démocratie et refuse de tenir compte de la protestation qui s'exprime dans le pays comme au Parlement. Une toute autre réforme des retraites devrait viser l'amélioration des retraites pour tous, préserver les droits à la retraite à 60 ans et la pérennité du système de retraite par répartition. **Les organisations syndicales de l'université de TOURS soussignées appellent à élargir la mobilisation et à exprimer les exigences des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et des étudiants :** Débattre des conséquences du projet de loi sur les retraites, des modalités d'action,

- REUNION d' INFORMATION ouverte à tous, **mercredi 22 septembre** à partir de 16H amphi 5 (Tanneurs extension)

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 23 septembre 9H15 10h30 amphi 4
(Tanneurs extension)

Participer ce jeudi 23 à la nouvelle grande journée nationale de grèves et de manifestation.

(L'AG se dirigera en cortège vers la manifestation au départ des Tanneurs à 10h30)

Signataires : FSU (SNESUP- SNCS- SNEP- SNASUB - UNATOS) – UNSA

(Sup'Recherche) -SGEN-CFDT -UNEF - CGTsupTours.

Défense des retraites !

Jeudi 23 septembre, appel CGT, FSU, UNSA, CFDT, Solidaires, FO, CGC.

Manifestations

Tours : 10h place de la liberté.

Blois : 14h parc des expositions

Vous avez envie de témoigner ? de participer aux réflexions et actions du SNESUP ? de contribuer au travail des élus SNESUP dans les conseils de composantes ou centraux ?

fsu@univ-tours, fabbri@univ-tours

Actualité du supérieur www.snesup.fr

Et à Tours : <http://tours-universite.wifeo.com/>

Manœuvres (suites) !

Le président de l'université avait déjà organisé le mardi 7 septembre (jour de la grève massive) une **réunion de rentrée**. Son équipe persévère : le 23 septembre est convoqué un important CEVU.

Même le ministère respecte davantage le droit de grève et les syndicats : le Conseil Supérieur de l'éducation prévu le 23 a été reporté.

Comptes-rendus complets des CA et CS par les élus des listes UPUP-UPC (à l'initiative du SNESUP) sur le site

<http://tours-universite.wifeo.com/>

PRES « Loire Valley University » : refus du pluralisme et quasi clandestinité pour la première réunion de direction du PRES tenue le 13 septembre. L. Vaillant a choisi SES administrateurs.

Alerte sur les préparations « agrégation »

Ces formations qui assurent à la fois la préparation aux concours et qui consolident la cohérence des études de Master (permettant un lien fort entre les travaux scientifiques spécialisés et l'enseignement, dans les disciplines de LLSH via le renouvellement des thèmes) sont vitales pour l'université. A Tours, elles sont fragilisées par les choix présidentiels tant pour les prépas « externe » qu' « interne ». Fermer ces préparations c'est condamner des disciplines. Le SNESUP soutient les collègues et les étudiants qui, là aussi, résistent.

« REFORME DES CONCOURS », ET APRES ?

par Florence Alazard

On se souvient du mouvement universitaire de 2009, et du combat contre la réforme de la formation des enseignants (qu'on appelait alors, par un raccourci abusif sans doute, « réforme des concours »). On sait ce qu'il en est advenu. Depuis, les universitaires se sont souvent opposés entre eux pour savoir s'il fallait considérer que cette lutte s'était traduite par un gain, même minime (car personne n'a vraiment osé parler de victoire), ou si au contraire rien n'était sorti de ces 4 mois de grève ; ils se sont aussi opposés lorsqu'il a fallu décider, ou non, de faire ces satanées « maquettes » et ils continuent à s'opposer parfois en cette rentrée 2010 pour l'organisation concrète de ces nouvelles formations. Il est toutefois une chose que les universitaires ont partagé ensemble aussi bien en 2009 qu'en 2010 : c'est la joie et la satisfaction de voir leurs étudiants réussir ces concours, ou leur tristesse et leur déception de constater que tel ou tel autre étudiant avait échoué. Simplement parce que le recrutement, via le concours, est plus qu'un rituel important et qu'il signifie, pour les enseignants-chercheurs, que leurs étudiants vont enfin transmettre à leur tour un savoir qu'ils ont contribué à construire. Bref, un étudiant qui réussit un concours, c'est souvent, pour un universitaire, un enseignant « déjà-là ». Pourtant, il n'en est rien. Pire : si on observe attentivement les évolutions de ces deux dernières années autour des deux leviers que sont l'année de stage et la titularisation, on constate que la réussite à un concours annonce désormais une période de turbulences comme jamais on en avait connue.

Quid des stagiaires 2010 ?

Considérons d'abord, la question des reçus au concours en juillet 2010 et désormais professeurs stagiaires. Leur situation est simplement catastrophique. La presse a largement évoqué leur cas en ce début du mois de septembre (provoquant chez ceux d'entre nous qui s'étaient battus contre cette réforme un léger pincement au cœur : ben oui... on le savait bien tout ça en 2009...). Mais la réalité est encore pire. On l'a lu et entendu : les stagiaires sont abandonnés à eux-mêmes, sans formation, avec un service complet. Les disparités territoriales montrent que désormais il en va de la formation des enseignants comme du reste : il faut tomber au bon moment et au bon endroit, sinon gare ! Ainsi, il est préférable d'être stagiaire en Corse où le service hebdomadaire n'est que de 12h que partout ailleurs en France où il oscille entre 16h (c'est le plus avantageux) et 18h pour un certifié... Quelle malchance, en revanche, de faire son stage dans l'académie de Grenoble où non seulement le service est de 18h, mais où de surcroît la « formation massée » de 4 semaines en février-mars (et pourquoi pas en mai-juin tant qu'ils y sont ?) conduit le jeune professeur stagiaire à « former » (oui, vous lisez bien : il ne l'a pas été, lui, « formé », mais il est déjà un formateur !) les étudiants de M2 qui le remplaceront ! Bref, les futurs lauréats des concours pourront (devront même) faire leur marché au moment de leur demande d'affectation : cette mise en concurrence des académies dans les pratiques de formation annonce rien moins que la fin de la continuité territoriale, fondement du service public. Dans notre académie d'Orléans-Tours, les stagiaires auront droit (et on voudrait nous faire croire que c'est un privilège !) à quinze jours de formation à l'IUFM du 8 au 20 novembre, mais nul ne sait, à l'heure actuelle, qui prendra en charge les élèves des stagiaires, alors même que, dans certaines disciplines comme les lettres modernes ou les mathématiques, tous les TZR (remplaçants) sont actuellement en poste et que le Rectorat est d'ores et déjà obligé de recourir

aux services de contractuels pour assurer les remplacements des enseignants en arrêt (ainsi, le 15 septembre, la direction du personnel enseignant du rectorat a adressé un courriel à des étudiants de lettres de l'Université de Tours pour savoir s'ils étaient « intéressés par des heures de lettres classiques » : la désinvolture le dispute à l'absurdité). Ils ont aussi droit à une formation à l'IUFM un jeudi sur deux, du 2 décembre au 2 juin : là encore, outre la mise en place pour le moins tardive de la formation, on ne peut que déplorer la charge de travail que représente cette journée qui vient s'ajouter à un service de 18h et qui commence précisément au moment où les stagiaires doivent de surcroît assister aux Conseils de classe du 1er trimestre et aux réunions parents-professeurs. Mais bien sûr, il y a les tuteurs ! Le SNES a appelé les collègues à refuser collectivement cette responsabilité au motif que cet accompagnement ne peut se substituer à une formation sérieuse et que le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend, et certainement pas sur le tas : il a bien fait, car il faut, à un certain moment, ne plus participer au massacre. La moitié des collègues pressentis par les IPR ont refusé d'être tuteur et, comme il faut ajouter à cela une certaine incurie rectorale qui, sur la question du tutorat, se défait désormais sur l'établissement lui-même, les stagiaires se trouvent effectivement sans tuteur. C'est donc la grande débrouille : fort heureusement, l'enseignement secondaire est encore un monde de solidarités, et les stagiaires trouvent toujours un collègue pour les épauler (ou... un père ou une mère enseignant-e, un frère ou une sœur, un ou une amie : voilà à quoi en sont réduits nos anciens étudiants, à faire jouer les solidarités familiales ou amicales). Oui, mais ce n'est pas de la formation et dans certaines disciplines qui nécessitent des techniques d'apprentissage très particulières (en langues par exemple, mais aussi dans certaines sciences expérimentales) les stagiaires se trouvent vraiment au bord du gouffre... Luc Châtel — comme un bon ex-DRH de l'Oréal qu'il est — a déjà répondu, sur tous les médias, à ces remarques : « d'accord, c'est une année difficile parce que transitoire, mais tout ira mieux dès l'an prochain puisqu'en 2011 les professeurs stagiaires seront titulaires d'un M2 et auront donc fait un stage pendant leurs années de formation ». Mais c'est faux ! En particulier dans notre académie où les étudiants de M2 risquent certes de remplacer tel ou tel autre collègue absent, mais sans formation aucune, une fois de plus, car il faut le redire : un stage, si ce n'est qu'un stage, ce n'est pas une formation !».

Et la titularisation ?

Et puis, ce n'est pas tout d'être stagiaire et d'être, ou non, formé... Encore faut-il ensuite être titularisé. Et on découvre alors que le jeu de massacre se poursuit. Déjà en 2009, on observait dans notre académie une proportion de non-titularisation inédite : 18 % des stagiaires étaient recalés, avec de fortes disparités selon les disciplines (30 % en espagnol, 23 % en lettres modernes et 21 % en mathématiques, mais 10 % en anglais). Les refus de titularisation reposent exclusivement sur l'avis de l'administration : certains stagiaires ont été recalés alors qu'ils avaient eu, au cours de l'année, des évaluations positives par l'IUFM... Bref, c'est l'apprentissage de l'opacité et de l'arbitraire, car la plupart des stagiaires recalés ne reçoivent même pas d'avis motivé et ne peuvent faire valoir aucun recours. En 2010, l'entreprise de destruction se poursuit on sait déjà que 34 stagiaires doivent renouveler leur stage, 11 sont licenciés, 14 certifiés de lettres modernes n'ont pas été titularisés dont 3 licenciés. Plusieurs stagiaires se sont vus convoqués pour un entretien avant Examen de Qualification Professionnelle qui se trouve détournée par l'administration en véritable tribunal

d'inquisition, qui n'autorise pas les stagiaires à s'exprimer et, au contraire, multiplie les brimades contre eux (comme cette stagiaire à qui on a reproché d'utiliser un vocabulaire « trop riche » devant ses élèves).

On peut sans doute comprendre que la non-titularisation sanctionne des cas particulièrement problématiques. Ce n'est pas ce à quoi nous assistons. Au contraire, c'est une politique délibérée qui se met en place qui consiste à montrer que le concours n'offre aucun « droit », aucune « assurance » : on précarise donc même ceux qui devraient pourtant se sentir les plus protégés (car c'est bien cela qui gêne, il serait préférable que tout le monde se sente dans l'insécurité statutaire). Une politique qui permet de réduire insidieusement le nombre de postes de titulaires : à ce compte-là, avec ce taux de non-titularisation, le nombre de postes mis au concours ne veut plus rien dire. Une politique aussi qui vise à broyer les jeunes enseignants, car peut-on réellement entrer dans le métier avec confiance, sérénité et optimisme lorsqu'on doit subir brimades et réprimandes, lorsqu'on doit à ce point s'inquiéter des conditions d'exercice de son métier ? Une politique enfin qui, à terme, produit de l'obéissance servile et contribue à uniformiser les comportements des enseignants.

Les universitaires ne sont pas indifférents à cette situation : d'abord parce qu'ils ont toujours le souci du devenir (et pas seulement de leur devenir « professionnel », de leur devenir « tout court ») de leurs étudiants ; ensuite, parce que les conséquences sur les formations universitaires se font déjà sentir (les données chiffrées ne sont pas encore certaines, mais il semble que les Masters enseignement sont loin, très loin, de faire le plein et le président de la CDIUFM annonce une baisse de 30 à 50 % des inscrits aux concours selon les académies) et s'accroîtront très vite (en particulier par le phagocytage de la formation, mais aussi par la crise de recrutement qui s'annonce).

On pourra toujours nous reprocher de ne faire qu'un constat et de ne proposer aucune solution... C'est pourtant déjà la confirmation qu'il faut encore lutter contre ces réformes nuisibles et destructrices et que la seule fabrication des « maquettes » de Masters enseignement n'est pas une réponse suffisante et ne permettra jamais d'alléger les méfaits de la réforme. Que faire alors ? La réponse se trouve peut-être du côté des collègues membres des jurys. Elle est aussi chez tous les universitaires : au moment où s'engage une bataille contre une réforme également présentée comme inéluctable (celle des retraites), il est sans doute temps de montrer qu'on peut encore revenir sur une réforme dont personne (vraiment personne !) ne voulait... et en plus de gagner.